

### **La pratique physique, une nécessité dans le respect des règles sanitaires**

L'enseignement de l'EPS au collège D. Daurat s'adapte aux contraintes sanitaires.

La Programmation : Toutes les activités sont maintenues et aménagées, excepté la Lutte prévue en 6<sup>ème</sup> et l'Acrosport en raison des contraintes de distanciation physique à faire respecter.

### **Port du Masque et distanciation**

Port du masque **obligatoire** :

- Dès la Prise en charge des élèves dans la cour,
- Lors des déplacements vers les différents lieux de pratique (gymnase, plateau extérieur,...),
- En position statique (juges, arbitres, observateurs...)

Il pourra être **ôté UNIQUEMENT** sous l'autorisation du professeur :

- Durant l'activité et lorsque les élèves sont espacés de 2m les uns des autres

### **Lieux de Pratique des activités physiques**

Dans le Gymnase ou la Salle polyvalente du collège qui seront aérés régulièrement, sur le plateau extérieur et/ou à la plaine des jeux.

### **Usage des vestiaires**

- **Inutilisables** jusqu'à nouvel ordre (faute de moyen de personnel pour le nettoyage)  
*Si les vestiaires venaient à être accessibles, le port du masque y serait obligatoire.*

- Les élèves doivent donc arrivés en Tenue d'EPS avec leur \*sac
- Le Lavage des mains à la solution hydroalcoolique s'effectuera :
  - A l'entrée du gymnase en début de cours
  - En fin de cours avant la sortie du gymnase
  - Avant/après l'accès aux toilettes

### **Matériel**

- Tout le matériel utilisé sera désinfecté à chaque fin de cours (et parfois pendant la séance, selon la circonstance)
- \*Chaque élève devra se munir d'un sac contenant :
  - Une gourde (ou bouteille d'eau) personnelle pour s'hydrater
  - Des chaussures de sport d'intérieur (pour les activités pratiquées dans le gymnase)
  - Le Carnet et une trousse (le nécessaire pour écrire)

### **Articuler les différents temps de l'élève**

Dans la continuité de la fin d'année scolaire précédente, et en prévision d'une éventuelle reprise du travail à distance, une attention particulière sera portée sur les exercices d'échauffement, d'équilibre, de coordination, de musculation.

Le cours d'EPS sera ainsi l'endroit où chaque élève pourra être sensibilisé aux consignes de sécurité, et pourra tester ses propres capacités pour pouvoir être en mesure de s'entretenir physiquement chez lui, le cas échéant. Des ressources créées sur le \*Padlet par l'équipe EPS pourront ainsi servir de support aux élèves.  
\*( <https://fr.padlet.com/carof8/3qx5pjgcuddqbk9r> )

### **Le Sport Scolaire**

L'animation des associations sportives est régit par les mêmes recommandations. Toutes les compétitions UNSS prévues durant la période de confinement sont reportées et les championnats de France annulés. L'association sportive de l'établissement constitue un espace privilégié pour palier à la fermeture des structures sportives fédérales et permettre aux élèves d'accéder à de nombreux espaces de pratique physique.

Aussi, il revient les créneaux de l'AS du collège de Mirambeau fonctionneront avec les mesures sanitaires des cours d'EPS et la répartition se fera pas catégories de niveau durant les activités proposées dans la semaine en Bad/Tennis de table, Step/Renforcement et Futsal (excepté la danse) avec :

- les Benjamins semaine A
- les Minimes semaine B

« Les activités de l'association sportive, des sections sportives scolaires et des sections d'excellence sportive sont organisées sous réserve qu'elles concernent des élèves relevant d'un même groupe tel que défini à l'école ou dans l'établissement (classe, groupe de classes ou niveau) et ne se traduisent pas par le brassage de plusieurs groupes d'élèves ».